

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 13932

présenté par  
Mme Laernoës

### ARTICLE 7

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cœur de cette réforme des retraites injuste et brutale, cet article prévoit le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et l'accélération de l'allongement de durée de cotisations (accélération de la loi Touraine). L'objet du présent amendement est ainsi de le supprimer.

La réalité, c'est que le système de retraite n'est pas structurellement en danger. Si, entre 2022 et 2032, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) prévoit la détérioration de la situation financière du système de retraite, il s'agirait d'un déficit qui se situerait entre 0,5 point et 0,8 point de PIB en fonction de la convention et du scénario retenu. Le déficit du système de retraite s'évalue ainsi à moins d'un point de PIB. Enfin, le système de retraite reviendrait de manière progressive à l'équilibre à l'horizon 2070.

Bien que le système de retraite soit dans les prochaines années déficitaire - notamment à cause des effets du papy-boom, il ne l'est pas au point que sa pérennité, d'ici 2070, puisse être remise en question, et ce, même en l'absence de réforme. Cette mesure n'est pas nécessaire et son objectif est simple : faire payer le pacte de stabilité aux retraités, en créant des trappes à précarité pour les 55/65 ans.

En reculant l'âge légal de deux ans (de 62 à 64), la DREES prévoit une hausse cumulée de 5 milliards d'euros de dépenses sociales : 1,3 milliard d'euros des dépenses d'assurance chômage et 3,6 milliards d'euros de prestations sociales (AAH et invalidité). Pourquoi ? Parce que si les seniors sont moins touchés par le chômage que les jeunes, lorsqu'ils sont au chômage, ils le restent et souvent jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite. La réalité est la même pour ceux en invalidité. Pour rappel, en 2019, 16% des personnes de plus de 50 ans ne sont ni en emploi ni à la retraite.

En tant qu'écologistes, nous sommes fermement opposés à ces mesures d'âge, symbole d'une réforme productiviste qui ne vise qu'à une chose : faire travailler plus, produire plus, consommer plus, au détriment de la vie, du vivant et de la planète.